

A L'ATTENTION DES
PARENTS D'ÉLÈVES DE
SECONDE, PREMIÈRE ET TERMINALE

N/Réf. : SoL-PB (1819 AUTO SORTIE Mail)

Gorges, le 21/08/2019

Objet : Autorisation de sortie du soir

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le lien concernant les autorisations de sortie du soir pour l'année scolaire 2019-2020.

Le formulaire en ligne est à compléter par les familles après la 1ère journée de cours, entre le 03 et 06 Septembre 2019 :

<https://bit.ly/2MsHOzO>

Votre enfant sera autorisé à sortir du lycée uniquement si le formulaire en ligne a été complété.

Si vous avez plusieurs enfants au Lycée Charles PEGUY, une saisie par élève est nécessaire.

En application du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur dans l'Union Européenne le 25 mai 2018, vous recevrez un mail comportant toutes les réponses de la saisie de votre formulaire. Votre adresse mail ne pourra jamais servir à des fins commerciales et ne sera jamais cédée, échangée ou revendue.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

SYLVAIN OLIVIER
Directeur

